



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10

Numéro de la demande : 2023-3113
Demande : Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette du produit – Mélanges en cuve
Demandeur : UPL Agrosolutions Canada Inc.
Produit : Microthiol Disperss
Numéro d'homologation : 29487
Principe actif (p.a.) : Soufre
Numéro de document de l'ARLA : 3521476

Contexte

Microthiol Disperss est un produit micronisé mouillable (granulé hydrosoluble) à base de soufre, qui contient 80 % de soufre. Il est homologué pour la suppression de diverses maladies et de divers acariens dans les pois, les concombres de serre, les pommes, les poires, les pêches, les nectarines, les prunes, les cerises, les raisins, les amélanches et la betterave à sucre.

But de la demande

La présente demande vise à ajouter des recommandations pour des mélanges en cuve avec deux suppléments végétaux, l'extrait de plantes aquatiques Ohm et l'extrait de plantes aquatiques Wave, à l'étiquette du fongicide et acaricide Microthiol Disperss (numéro d'homologation 29487).

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques du produit n'était requise, car celles-ci n'ont pas été modifiées. Aucune évaluation environnementale ou sanitaire n'était requise, puisque le profil d'utilisation demeure inchangé.

Évaluation de la valeur

Un examen approfondi de l'étiquette et une justification ont permis de déterminer que l'ajout des deux suppléments végétaux comme produits d'association est acceptable puisqu'il est conforme aux exigences du document d'orientation de l'ARLA – Étiquetage des mélanges en cuve (16 mars 2023).

Les mélanges en cuve avec les suppléments indiqués devraient améliorer la capacité de la culture à résister aux stress biotiques causés par les maladies et le rétablissement ultérieur de la culture.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la demande en question et a jugé acceptable l'ajout des deux suppléments sur l'étiquette du produit.

Références

Aucune

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9